



Société anonyme au capital de 3 537 000 de Dinars
Registre de Commerce : B111212003
Siège Social : 65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I Tunis

SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 15 Juin 2015

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE

L'EMPRUNT OBLIGATAIRE " SERVICOM 2016 " DE 7 500 000 DE DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 20 000 000 DE DINARS

Emis par Appel Public à l'Epargne

Prix d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
100 DT	7 ans dont 2 années de grâce	8,2% et/ou TMM+3%	Amortissement semestriel constant à partir du cinquième semestre

La présente émission de SERVICOM a reçu la note CCC+(exp) (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 28 Avril 2016

Visa N° **16 - 0940** du **29 AVR. 2016** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M. Mourad Dimassi, Directeur Général Adjoint
65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I Tunis
Tél: 70 022 940
Fax : 71 771 315

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



M. Khaled Zribi, Directeur Général
17, Rue de l'île de Malte -Immeuble Lira- Les Jardins
du Lac - 1053 Tunis
Tél : 36 450 450
Fax : 71 197 005

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du **26/04/2016** sous le **n°02/2016** et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30 Avril 2016.



Avril 2016

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION.....	5
1.1. RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION.....	5
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION	5
1.3. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	5
1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	6
CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	7
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION	7
2.1.1. Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire.....	7
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission	7
2.1.3. Période de souscriptions et de versements.....	8
2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public.....	8
2.1.5. But de l'émission	8
2.2. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS	8
2.2.1. Caractéristiques des titres émis.....	8
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance des intérêts	9
2.2.4. Date de règlement.....	9
2.2.5. Taux d'intérêt	9
2.2.6. Intérêts.....	9
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8 Prix de remboursement.....	13
2.2.9 Paiement.....	13
2.2.10 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle.....	13
2.2.11 Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt.....	14
2.2.12 Garantie	14
2.2.13 Notation	14
2.2.14 Mode de placement	19
2.2.15 Organisation de la représentation des obligataires.....	19
2.2.16 Fiscalité des titres	19
2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	19
2.3.1. Tenue du registre des obligations	19
2.3.2. Marché des titres.....	20
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing.....	20
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	20
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	21

Flash sur l'emprunt obligataire SERVICOM 2016

L'emprunt obligataire «SERVICOM 2016» est émis pour un montant de 7 500 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 de dinars divisés en 75 000 obligations susceptible d'être porté à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal selon les conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt	SERVICOM 2016.
Montant	7 500 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars.
Nombre d'obligations à émettre	75 000 susceptible d'être porté à un maximum de 200 000 obligations.
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont toutes nominatives.
Prix d'émission	Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective et sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12/08/2016 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée au 12/08/2016 soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.
Taux d'intérêt	8,2% et/ou TMM+3% brut par an;
Durée	7 ans, dont 2 années de grâce;
Durée de vie moyenne	4,75 ans;
Duration (Taux fixe)	3,971 années;
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	8,37% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Marge actuarielle (taux variable)	3,13 % (à titre indicatif) pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Amortissement	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement semestriel constant par un dixième de la valeur nominale, soit 10 DT par obligation. Cet amortissement commence à partir du 5ème semestre suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 15/05/2016 auprès de CGF, sis au 17, Rue de l'île de Malte -Immeuble Lira- Les Jardins du Lac - 1053 Tunis.
Clôture des souscriptions	Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 16/05/2016 et clôturées sans préavis au plus tard le 12/08/2016. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations. En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 12/08/2016, les

souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 12/08/2016, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 16/08/2016, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Paiement

Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Régime Fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note CCC+ (EXP) (tun) à la présente émission de la société Servicom et ce, en date du 28/04/2016.

Notation de la société

Le 28/06/2015, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note B-(tun) à long terme avec perspective stable.

Tenue du registre des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2016 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Cotation en bourse

Servicom s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Servicom s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Mode de représentation des obligataires

Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Chapitre 1. Responsables de la note d'opération

1.1. Responsable de la note d'opération

Monsieur Majdi Zarkouna

Directeur Général de la société SERVICOM

1.2. Attestation du responsable de la note d'opération

" A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à altérer la portée."

Monsieur Majdi Zarkouna

Directeur Général de la société SERVICOM

65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I Tunis

Tél: 70 022 940

Fax : 71 771 315

E-mail : Majdi.Zarkouna@servi.com.tn



1.3. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

" Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération."

Monsieur Khaled Zribi

Directeur Général de CGF

17, Rue de l'île de Malte -Immeuble Lira- Les Jardins du Lac - 1053 Tunis

Tél : 36 450 450

Fax : 71 197 005

E-mail : k.zribi@cgf.com.tn



1.4. Responsable de l'information

Monsieur Mourad Dimassi

Directeur Général Adjoint de la société SERVICOM

Tél: 70 022 940

Fax : 71 771 315

E-mail : Mourad.dimassi@servi.com.tn



La notice légale est publiée au JORT N° 55 du 07/05/2016

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 1.6 - 0.940 29 AVR. 2016
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2. Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'opération

2.1.1. Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24/11/2015 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 7/04/2016 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt :

Le produit brut de l'emprunt est de 7 500 000 Dinars susceptibles d'être porté à un maximum de 20 000 000 Dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 290 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 11 000 DT, les frais de la BVMT sont de 3 000 DT, les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 25 278 DT¹, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies,...etc, sont estimés à 3 000 DT, soit un total de frais approximatif de 332 278 DT et un produit net de l'emprunt de 19 667 722 DT.

Désignation	Montant global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit brut ²	20 000 000	100
Frais globaux ²	332 278	1,661
Produit Net	19 667 722	98,339

¹ Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 50% à taux fixe et 50% à taux variable

² Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 20 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

2.1.3. Période de souscriptions et de versements

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 16/05/2016 et clôturées sans préavis au plus tard le 12/08/2016. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 12/08/2016, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 12/08/2016, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 16/08/2016, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 16/05/2016 auprès de l'intermédiaires en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Caractéristiques des titres émis

- **Dénomination de l'emprunt** : « SERVICOM 2016 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, Sous-titre 5, Chapitre 3 : Les obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de cette présente émission seront émises au pair, soit 100 DT par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance des intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective et sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12/08/2016 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée au 12/08/2016 soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction . Si l'échéance est en Février, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et s'il s'agit de l'échéance d'Août, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.
- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Le paiement semestriel des intérêts sera effectué le 12 Février et le 12 Août de chaque année. La première échéance est prévue pour le 12/02/2017.

La dernière échéance est prévue le 12/08/2023.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 de Dinars

Le montant global des intérêts serait de 7 790 000 DT si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était

souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM +3%, soit 7,33% à titre indicatif), le montant des intérêts s'élèverait à 6 963 500DT.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Tableaux de l'amortissement de l'emprunt :

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt à souscrire à taux variable. Le taux d'intérêt variable à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 6 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 3 % (soit la moyenne des TMM + 3%).

Pour les besoins de calcul, l'émetteur a retenu comme taux la moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) soit 4,33% majorée d'une marge de 3 % soit 7,33%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Nombre d'obligations** : 75 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations.
- **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars.
- **Dates uniques de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : 12 Février et 12 Août.
- **Date du premier remboursement de capital** : 12/02/2019.
- **Date du premier paiement des intérêts** : 12/02/2017.
- **Date de dernière échéance** : 12/08/2023.
- **Taux d'intérêt nominal** : Fixe de 8,2% brut l'an et/ou Variable (TMM + 3%) de 7,33%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 6 derniers mois, du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016 majorée de 3% (à titre indicatif).
- **Amortissement** : Amortissement semestriel constant par un dixième de la valeur nominale à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions clôture des souscriptions correspondant à 10 dinars par obligation.

Evolution du TMM en % (source BCT) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	4,07	4,75	3,16	4,11	4,71	4,89	4,25
Février	4,08	4,65	3,42	4,2	4,68	4,8	4,22
Mars	4,23	4,56	3,48	4,33	4,72	4,82	4,20
Avril	4,12	4,39	3,64	4,7	4,72	4,8	
Mai	4,36	4,51	3,74	4,69	4,7	4,77	
Juin	4,38	4,5	3,64	4,74	4,78	4,8	
Juillet	4,52	4,25	3,85	4,73	4,98	4,78	
Août	4,61	3,76	3,88	4,75	4,94	4,75	
Septembre	4,52	3,24	3,9	4,72	4,92	4,77	
Octobre	4,62	3,32	4,15	4,66	4,93	4,75	
Novembre	4,8	3,16	4,18	4,75	4,93	4,3	
Décembre	4,87	3,23	3,98	4,74	4,88	4,28	
Moyenne	4,43	4,03	3,75	4,59	4,82	4,71	4,22

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

2.2.7.1 Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (8,2%)

Dans l'hypothèse où la totalité de l'emprunt (soit 20 000 000 dinars) serait souscrite au taux fixe de 8.2%, le tableau d'amortissement de l'emprunt se présenterait comme suit :

(en DT)

	Montant	Amortissement	Capital Restant Dû	Intérêts (Taux Fixe 8,2%)	Remboursement semestriel
12/08/2016	20 000 000				
12/02/2017		-	20 000 000	820 000	820 000
12/08/2017		-	20 000 000	820 000	820 000
12/02/2018		-	20 000 000	820 000	820 000
12/08/2018		-	20 000 000	820 000	820 000
12/02/2019		2 000 000	18 000 000	820 000	2 820 000
12/08/2019		2 000 000	16 000 000	738 000	2 738 000
12/02/2020		2 000 000	14 000 000	656 000	2 656 000
12/08/2020		2 000 000	12 000 000	574 000	2 574 000
12/02/2021		2 000 000	10 000 000	492 000	2 492 000
12/08/2021		2 000 000	8 000 000	410 000	2 410 000
12/02/2022		2 000 000	6 000 000	328 000	2 328 000
12/08/2022		2 000 000	4 000 000	246 000	2 246 000
12/02/2023		2 000 000	2 000 000	164 000	2 164 000
12/08/2023		2 000 000	-	82 000	2 082 000
TOTAL		20 000 000	-	7 790 000	27 790 000

2.2.7.2 Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (8,2%)

(en DT)

	Montant	Amortissement	Capital Restant Dû	Intérêts (Taux Fixe 8,2%)	Remboursement Semestriel
12/08/2016	100				
12/02/2017		-	100	4,100	4,100
12/08/2017		-	100	4,100	4,100
12/02/2018		-	100	4,100	4,100
12/08/2018		-	100	4,100	4,100
12/02/2019		10	90	3,690	14,100
12/08/2019		10	80	3,280	13,690
12/02/2020		10	70	2,870	13,280
12/08/2020		10	60	2,460	12,870
12/02/2021		10	50	2,050	12,460
12/08/2021		10	40	1,640	12,050
12/02/2022		10	30	1,230	11,640
12/08/2022		10	20	0,820	11,230
12/02/2023		10	10	0,410	10,820
12/08/2023		10	-	-	10,410
TOTAL		100	-	38,950	138,950

2.2.7.3 Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable (7,33% à titre indicatif)

Dans l'hypothèse où la totalité de l'emprunt soit 20 000 000 Dinars, serait souscrite au taux variable de 7,33% (à titre indicatif), le tableau d'amortissement de l'emprunt se présenterait comme suit :

(en DT)

	Montant	Amortissement	Capital Restant Dû	Intérêts (TV TMM+3%)	Remboursement semestriel
12/08/2016	20 000 000				
12/02/2017		-	20 000 000	733 000	733 000
12/08/2017		-	20 000 000	733 000	733 000
12/02/2018		-	20 000 000	733 000	733 000
12/08/2018		-	20 000 000	733 000	733 000
12/02/2019		2 000 000	20 000 000	733 000	2 733 000
12/08/2019		2 000 000	18 000 000	659 700	2 659 700
12/02/2020		2 000 000	16 000 000	586 400	2 586 400
12/08/2020		2 000 000	14 000 000	513 100	2 513 100
12/02/2021		2 000 000	12 000 000	439 800	2 439 800
12/08/2021		2 000 000	10 000 000	366 500	2 366 500
12/02/2022		2 000 000	8 000 000	293 200	2 293 200
12/08/2022		2 000 000	6 000 000	219 900	2 219 900
12/02/2023		2 000 000	4 000 000	146 600	2 146 600
12/08/2023		2 000 000	2 000 000	73 300	2 073 300
TOTAL		20 000 000	-	6 963 500	26 963 500

2.2.7.4 Tableau d'amortissement par obligation à taux variable (7,33% à titre indicatif)

(en DT)

	Montant	Amortissement	Capital Restant D0	Interêts (TV TMM+3%)	Remboursement semestriel
12/08/2016	100				
12/02/2017		-	100	3,665	3,665
12/08/2017		-	100	3,665	3,665
12/02/2018		-	100	3,665	3,665
12/08/2018		-	100	3,665	3,665
12/02/2019		10	100	3,665	13,665
12/08/2019		10	90	3,299	13,299
12/02/2020		10	80	2,932	12,932
12/08/2020		10	70	2,566	12,566
12/02/2021		10	60	2,199	12,199
12/08/2021		10	50	1,833	11,833
12/02/2022		10	40	1,466	11,466
12/08/2022		10	30	1,100	11,100
12/02/2023		10	20	0,733	10,733
12/08/2023		10	10	0,367	10,367
TOTAL		100	-	34,818	134,818

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 millions de dinars.

SERVICOM s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 20 millions de dinars.

2.2.8 Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 D par obligation.

2.2.9 Paiement

Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

- Taux de rendement actuariel : (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

- Marge actuarielle : (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11 Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt

- Durée totale :

Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans** dont **2 années de grâce**.

- Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

- Duration :

La duration (souscription à taux fixe) correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

ou : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

$$Duration = \frac{\sum_1^T \frac{t * F_t}{(1 + i)^t}}{\sum_1^T \frac{F_t}{(1 + i)^t}}$$

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

2.2.12 Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

2.2.13 Notation

- Notation de la société :

SERVICOM est notée B-(tun) à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en_date du 15 Juin 2015

- Signification de la note attribuée à la société :

B- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-", marquent des nuances de qualité.

- Notation de l'emprunt :

Le 28/04/2016, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note CCC+ (EXP) (tun) à la présente émission de la société Servicom.

- Signification de la note attribuée à l'emprunt "SERVICOM 2016" :

CCC+ (long terme) : Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-", marquent des nuances de qualité.

Servicom s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Mourad DIMASSI
Directeur Général Adjoint
Groupe SERVICOM
1 Avenue Abou El Kacem Echebbi 2080 Ariana - TUNISIA

April 28, 2016

Dear Mourad,

Re: Rating letter for Servicom's expected 2023 TND20m unsecured bond

Fitch (see definition below) assigns the following ratings: **CCC+ (exp) (tun)**

Issuer:	Servicom
Name:	Emprunt obligataire "Servicom 2016"
Amount:	7,500,000 Dinars amount expandable to 20,000,000 Dinars
Maturity:	7 year with a two-year grace period
Rate:	8,2% and/or TMM+3%
Amortisation:	Semi annually amortized (1/10) from fifth semester
Issue price:	100 dinar

In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction.

The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors.

Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as

facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

Fitch seeks to continuously improve its ratings criteria and methodologies, and periodically updates the descriptions on its website of its criteria and methodologies for securities of a given type. The criteria and methodology used to determine a rating action are those in effect at the time the rating action is taken, which for public ratings is the date of the related rating action commentary. Each rating action commentary provides information about the criteria and methodology used to arrive at the stated rating, which may differ from the general criteria and methodology for the applicable security type posted on the website at a given time. For this reason, you should always consult the applicable rating action commentary for the most accurate information on any given public rating.

Ratings are based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only.

RATINGS ARE NOT A RECOMMENDATION OR SUGGESTION, DIRECTLY OR INDIRECTLY, TO YOU OR ANY OTHER PERSON, TO BUY, SELL, MAKE OR HOLD ANY INVESTMENT, LOAN OR SECURITY OR TO UNDERTAKE ANY INVESTMENT STRATEGY WITH RESPECT TO ANY INVESTMENT, LOAN, SECURITY OR ISSUER. NOTHING IN THIS LETTER SHALL LIMIT OUR RIGHT TO PUBLISH, DISSEMINATE OR LICENSE OTHERS TO PUBLISH OR OTHERWISE DISSEMINATE THE RATINGS OR THE RATIONALE FOR THE RATINGS. SHOULD YOU CONSIDER OUR OPINION IN UNDERTAKING ANY ACTION, YOU ACKNOWLEDGE THAT OUR OPINION IS SUBJECT TO BOTH (i) THE ANALYTICAL PROCESS AND LIMITATIONS DESCRIBED IN THIS LETTER AND (ii) THE PROVISIONS OF "UNDERSTANDING RATINGS - LIMITATIONS AND USAGE" ON THE FITCH RATINGS DEFINITIONS PAGE LOCATED AT [WWW.FITCHRATINGS.COM/CREDITDESK/PUBLIC/RATINGS-DEFINITIONS/INDEX.CFM.](http://WWW.FITCHRATINGS.COM/CREDITDESK/PUBLIC/RATINGS-DEFINITIONS/INDEX.CFM)

The assignment of a rating or that taking of a ratings action by Fitch does not constitute Fitch consent to the use of its name as an expert in connection with any registration statement or other filings under US, UK or any other relevant securities laws. Fitch does not consent to the inclusion of its ratings in any offering document in any instance in which US, UK or any other relevant securities laws require such consent. Fitch does not consent to the inclusion of this letter communicating our rating action in any offering document. You understand that Fitch has not consented to, and will not consent to, being named as an "expert" in connection with any registration statement or other filings under US, UK or any other relevant securities laws, including but not limited to Section 7 of the U.S. Securities Act of 1933. Fitch is not an "underwriter" or "seller" as those terms are defined under applicable securities laws or other regulatory guidance, rules or recommendations, including without limitation Sections 11 and 12(a)(2) of the U.S. Securities Act of 1933, nor has Fitch performed the roles or tasks associated with an "underwriter" or "seller" under this engagement.

Fitch will continue to monitor the credit quality of and maintain ratings on the Issuer/Securities. It is important that you promptly provide us with all information that may be material to the ratings so that our ratings continue to be appropriate. Ratings may be raised, lowered, withdrawn, or placed on

Fitch Ratings

Rating Watch due to changes in, additions to, accuracy of or the inadequacy of information or for any other reason Fitch deems sufficient.

Nothing in this letter is intended to or should be construed as creating a fiduciary relationship between Fitch and you or between us and any user of the ratings.

In this letter, "Fitch" means Fitch Ratings Limited together with any successor in interest.

We are pleased to have had the opportunity to be of service to you. If we can be of further assistance, please contact me at +33 1 44 29 91 84.

Sincerely,

Fitch

By:



FR

Frederic Gits
Managing Director

2.2.14 Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse **CGF** sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

2.2.15 Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux

2.2.16 Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Mille Cinq Cent Dinars (1500) sans que ce montant n'excède Mille Dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing

La Société SERVICOM s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION

SOCIETE " SERVICOM S.A "

Société anonyme au capital de 3 537 000 de Dinars

Siège Social : 65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I Tunis

Registre de Commerce : B111212003

SERVICOM est notée **b-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 15 Juin 2015**Emprunt Obligataire "SERVICOM 2016"**d'un montant de 7 500 00 dinars divisé en 75 000 obligations, susceptibles d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.
Emis par appel public à l'épargne

Prix d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
100 DT	7 ans dont 2 années de grâce	8,2% et/ou TMM+3%	Amortissement semestriel constant à partir du cinquième semestre

La présente émission SERVICOM 2016 a reçu la note CCC+(EXP) (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 28 Avril 2016Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du **24 Novembre 2015**

Décision du Conseil d'Administration du 7 Avril 2016

Notice légale publiée au JORT n°55 du 07/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

(Nom Prénom)¹: Mme Mlle Mr

Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivré le : ... / ... / ...

Profession /activité :

Adresse : Code postale : Pays : Tél :

Agissant pour le compte ⁽¹⁾: De moi-même Du mandant en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du **et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente****Identité du mandant :**

Personne Physique : ⁽¹⁾ Mme Mlle Mr

Nom & Prénom* :

Pièce d'identité ⁽¹⁾ : CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivré le : ... / ... / ...

Personne Morale :

Raison sociale :

N° du R.C :

Matricule Fiscale :

Profession/activité :

Adresse : Code postale : Pays : Tél :

Déclare(ons) souscrire à :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à taux fixe 8,20 % brut l'an.

- obligations nominatives de l'emprunt «SERVICOM 2016» à taux variable TMM+3% brut l'an.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12/08/2016. Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence «SERVICOM 2016» ainsi qu'une copie de la note d'opération relative à l'emprunt "SERVICOM 2016" et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² : En espèces..... Par chèque n° du tiré sur Agence..... Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert àLa somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit ² :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" à taux fixe de 8,20%, durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" à taux variable (TMM+3%), durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³..... en ⁽¹⁾ gestion libre comptes gérés**Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,****Le second servant de souche⁴****A, le.....**

Signature

¹ Cocher la case correspondante² Remplir la ligne appropriée³ Indiquer le nom du dépositaire⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé "

Copie

SOCIETE "SERVICOM S.A "

Société anonyme au capital de 3 537 000 de Dinars

Siège Social : 65, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I Tunis

Registre de Commerce : B111212003

SERVICOM est notée **b-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 15 Juin 2015

Emprunt Obligataire "SERVICOM 2016"

d'un montant de 7 500 00 dinars divisé en 75 000 obligations, susceptibles d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.

Emis par appel public à l'épargne

Prix d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
100 DT	7 ans dont 2 années de grâce	8,2% et/ou TMM+3%	Amortissement semestriel constant à partir du cinquième semestre

La présente émission SERVICOM 2016 a reçu la note CCC+(EXP) (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 28 Avril 2016

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du **24 Novembre 2015**

Décision du Conseil d'Administration du 7 Avril 2016

Visa N° **16 - 0940** du **29 AVR. 2016**

Notice légale publiée au JORT n°55 du 07/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

(Nom Prénom)¹: Mme Mlle Mr
Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivré le : ... / ... / ...
Profession /activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tél :

Agissant pour le compte (1): De moi-même

Du mandant en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du **et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente**

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) Mme Mlle Mr
Nom & Prénom* :
Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
N° Délivré le : ... / ... / ...

Personne Morale :
Raison sociale :
N° du R.C :
Matricule Fiscale :

Profession/activité :

Adresse : Code postale : Pays : Tél :

Déclare(ons) souscrire à :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à taux fixe 8,20 % brut l'an.
- obligations nominatives de l'emprunt «SERVICOM 2016» à taux variable TMM+3% brut l'an.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12/08/2016. Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février de l'année N et le 12 Août de l'année N à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence «SERVICOM 2016» ainsi qu'une copie de la note d'opération relative à l'emprunt "SERVICOM 2016" et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces.....
- Par chèque n° du tiré sur Agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit ² :

- obligations nominatives de l'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" à taux fixe de 8,20%, durée 7 ans dont 2 ans de grâce.
- obligations nominatives de l'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" à taux variable (TMM+3%), durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez³..... en (1) gestion libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

Le second servant de souche⁴

A, le.....

Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé "